

Réunion du CONSEIL D'ECOLE vendredi 7 novembre 2014

18 heures 15 ⇨ 20 heures 45

Présents : Mmes Boitier, Michon, Lucas, Bréchet, M. Demaizière, Michon enseignants. Mme Amendola, Directrice. M. Pacquaut, DDEN.

Mmes Cieslar, Charrier, Dorey, M. Chofflet, Mmes Boyce, Pépin-Laboeuf, Représentants de Parents d'Elèves élus. Mme Hirtzmann, Adjointe aux Affaires Scolaires et Mme Rémiré, Directrice du Centre de loisirs (invitée).

Excusés : M. Buiron (IEN), Mme Métenier-Dupont (Maire de Givry).

1 - Installation du Conseil d'Ecole / Elections des parents d'élèves

La directrice remercie les membres présents. Mme Bréchet se propose comme secrétaire de séance, en vue de rédiger le compte rendu avec Mme Amendola.

Présentation des différents partenaires présents au Conseil d'Ecole. Le rôle de DDEN est précisé aux parents : rôle d'observateur (pour que les enfants soient dans de bonnes conditions de travail, en toute sécurité) et rôle d'arbitre parfois.

Rappel des résultats des élections des Représentants de Parents d'Elèves du vendredi 10 octobre 2014 :

→ 7 sièges à pourvoir → 161 votants sur 272 parents d'élèves inscrits → 153 suffrages exprimés et 8 bulletins blancs ou nuls → la liste obtient 21,86 % des suffrages → participation de 59,19% ⇨ 7 parents élus
Certaines enveloppes n'ont pas pu être prises en compte (non signées).

Remarque: Dates des prochaines réunions de conseils d'école : **jeudi 12/02/2014** et **jeudi 04/06/2014** à 18h15.

2 - Ecole / Effectifs

L'Ecole Élémentaire Publique Lucie Aubrac est rattachée à la circonscription d'Inspection de l'Education Nationale de Tournus, dirigée par M. Buiron, Inspecteur.

Effectifs et répartition des élèves dans les classes au 07-11-2014

7 postes de titulaires en élémentaire

2 postes TRB (Titulaire Remplaçant Brigade) rattachés à l'école : Mmes Berthaut et Dupont.

CP :	25 élèves	Mme Amendola
CP-CE1:	22 élèves (8 +14)	M. Michon
CE1-CE2:	23 élèves (18 + 5)	Mme Michon
CE2:	23 élèves	M. Demaizière
CM1 :	25 élèves	Mme Boitier
CM1-CM2 :	22 élèves (14 + 8)	Mme Bréchet
CM2 :	26 élèves	Mme Lucas

Total: 166 élèves (-1 cf. année dernière)

CP : 33 CE1 : 32 CE2 : 28 CM1 : 39 CM2 : 34.

* Mme Moine assure le $\frac{1}{4}$ de décharge de direction le mardi.

* Mmes Greninguey et Colboc nommées sur des postes AESH (Accompagnement d'enfant en situation de handicap) aident à la scolarisation de 2 enfants faisant l'objet de PPS (projet personnalisé de scolarisation) dans les classes CM1 et CM1-CM2, à raison de 20 heures/semaine.

Mme Crance, nouvellement nommée le 3/11/2014, pour un enfant en CM1-CM2, à raison d'une dizaine d'heures.

Prévision d'effectifs rentrée 2015 : Pour information, 32 enfants de GS sont scolarisés à l'école maternelle L. Czyz et seront accueillis à l'école élémentaire à la rentrée 2015. Du fait du départ potentiel des 34 élèves de CM2, il est attendu 164 élèves à la rentrée 2015.

3- Règlement intérieur :

Demande des parents : comment peut-on résoudre le problème des sorties à horaires identiques entre les 2 écoles ? Les parents ne pouvant pas arriver à l'école, faute de retards de certains enseignants ?

Des parents sont tout de même constamment en retard sans avoir d'autres enfants à aller chercher en maternelle et concernant les enseignants, il serait bien de nommer les enseignants en retard, car toute l'équipe n'est pas concernée par cette remarque. Mme Hirtzmann et Mme Amendola demanderont à Mme Sancier (directrice de l'école maternelle) si le décalage de 5 minutes peut être envisageable.

Question parents : quelle est l'organisation pour les temps de récréation dans la journée de chaque classe ?

Deux temps de récréation sur le matin et sur l'après midi, pour réduire le nombre d'enfants dans la cour. Les cycles 2 sont ensemble le matin (CP, CP-CE1 et CE1-CE2) et de même pour les 4 autres classes de cycle 3, et l'après-midi, les classes sont mélangées entre cycles.

→ Règlement intérieur adopté à l'unanimité.

4 - Hygiène et Sécurité à l'école :

a) Sécurité de l'école :

Problème d'accès au deuxième étage, dangereux pour tout public. Un courriel a été adressé à la municipalité, récemment, évoquant les interrogations et craintes, face à l'accès autorisé aux enseignants. A l'heure actuelle, la directrice a interdit l'accès aux membres des P'tits Givrotins sur le temps scolaire, au vue de la réglementation en vigueur. Le problème réside dans le fait qu'il n'y ait pas d'extincteurs, sortie de secours...

La salle de réunion accordée et aménagée par l'ancienne municipalité en 2002 a donc été supprimée sans nouvelle salle de réunion dans l'école. Nous avons donc aménagé la salle n° 6 pour pouvoir convier le conseil d'école aujourd'hui, avec des tables utilisées, en remplacement des tables en chêne récupérées par la municipalité pour la salle de Poncey en mairie.

b) Sécurité incendie

L'exercice d'évacuation de l'alerte incendie a été effectué le vendredi 17 Octobre sans aucun problème particulier. La sortie a eu lieu en 1 minute 30. La classe de CM1 est sortie côté salle des fêtes puis a rejoint le portail rouge. Les autres classes se sont rendues au point de rassemblement dans le fond de la cour, près des jardins pédagogiques. La classe de CM1-CM2 est sortie par la porte de secours de la classe, côté parking Nord puis a rejoint également le portail rouge. D'autres exercices seront proposés dans l'année.

5 - Projet d'école et actions pédagogiques:

→ **Projet d'école** : projet d'école validé par l'IEN pour 3 ans, 2014 à 2017 : « le temps pour apprendre, s'épanouir et réinvestir ».

Une analyse de la situation des élèves en fin de CM2 a été faite, il en ressort trois axes prioritaires :

- Faire des élèves des lecteurs accomplis (code et compréhension)
- Développer les compétences orthographiques et en grammaire pour donner l'envie d'écrire
- Elaborer une politique d'école pour prévenir et prendre en compte la difficulté scolaire des élèves (notamment les troubles « dys »).

Des objectifs, des indicateurs d'évaluation et des fiches « actions » ont été définis et élaborés en équipe. Ces axes sont également développés en utilisant le patrimoine culturel avec des visites locales pour atteindre les objectifs.

Remarque des parents : sur la calligraphie, les enfants apprennent à tenir le crayon et à écrire correctement en CP (sur les lignes, sens des lettres, respect hauteur des lettres...), il est dommage que cela se perde au fil des années.

→ Avis favorable du conseil d'école.

Remarque des parents : Demi-journée sans classe :

Les parents d'élèves demandent pourquoi cette consultation se fait sur une matinée de classe. Les enseignants n'auraient-ils pas pu être mobilisés sur un temps non scolaire ou à défaut sur une après-midi ?

La directrice demande que les parents adressent leur remarque directement auprès du ministère.

→ **Actions / projets pédagogiques 2014-2015 :**

- L'intervention de M. Basseux (gendarme retraité) a eu lieu concernant la Sécurité routière pour les élèves de CM2.
- accueil des classes pour observation des vendanges et découverte de la vinification dans le cuvage : au Clos Salomon de Givry (Classes CP, CM1 et CM1-CM2 et CM2 en septembre, octobre)
- Sorties à la bibliothèque de Givry pour toutes les classes de l'école en octobre/novembre/ décembre 2014. Inscriptions pour les classes de CP-CE1 / CE1-CE2/ CE2 au projet familialire ainsi que l'inscription de la classe de CM2 au projet 1, 2, 3 album.
- Séjour de découverte « poney » à St léger sous Beuvray du 6 au 10 octobre 2014 pour la classe de CM2.
- Projet musique reconduit pour l'école en entier (78 heures) avec M. Bonnier (première intervention le 03/11/2014)
- Intervention du boucher de Givry dans le cadre d'une initiation au goût des viandes, dans les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 (06/11/2014)
- Deux interventions prévues sur l'énergie par le grand Chalon, classe de CM2 le 6 et 13 novembre
- Inscription des classes de CM1 et CM1-CM2 au projet « école et cinéma ». (première sortie le 14 /11 : le roi et l'oiseau)
- Cycle natation au Centre Nautique de Chalon/Saône pour les classes de CP et CP-CE1 CE1-CE2 & CE2 Périodes 2 et 3 (8 séances).
- L'intervention de l'association des peuples solidaires de Mme Boivin aura lieu dans les classes de CE2 au CM2 sur le thème : « des besoins fondamentaux des enfants dans le monde » (à l'occasion de la semaine de la solidarité Internationale du 17 au 23 novembre 2014)

- Les classes de CM1-CM2, et CM2 invitées à la représentation de la Classe voix (6^{ème}) de M. Garneret, en décembre à la salle des fêtes de Givry.
 - Chants de Noël le vendredi 19 décembre.
Remarque : afin que cette fin d'après-midi soit réussie, et que les parents puissent être présents pour les chants et le marché de Noël, les parents élus demandent aux enseignants, la possibilité de pouvoir faire une journée longue ce jour-là (jusqu'à 16h35), en faisant les chants à 16h et non à 15h comme prévu. Une demande sera faite auprès des parents en ce sens pour une récupération à 16h35, ou 15h35 possible également.
 - Visite médicale pour tous les élèves de CE2 aura lieu en novembre, à l'initiative du Centre Médico Scolaire (infirmière : Mme Carteron).
 - Projets « sorties vélo » (deux jours) :
 - Les classes de CM1 et CM1-CM2 partiront le 22 juin en direction de Cluny, retour le 23 juin à Givry.
 - De même la classe de CP jumelée avec la classe de CP-CE1 de Mme Roy (école de Saint-Eusèbe 71210) vont échanger prochainement et vont se retrouver en fin d'année 25 et 26 juin (la différence : bus pour se rendre à St Boil). Nuitée à « séjour Cluny » le 25 juin.
 - Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 partiront pour 3 jours à Collonges la Madeleine, 27, 28 et 29 mai.
 - Fête d'école prévue le samedi 13 juin 2014.
- Des demandes d'activités sont en attente de réponse.

○ **Relations CM2 / collègue et maternelle/CP**

Les enseignants de cycle II des écoles maternelle et élémentaire de Givry devraient se réunir en décembre prochain. Ce sera l'occasion de réfléchir ensemble à la liaison GS/CP pour 2014/2015.

Des rencontres pédagogiques ponctuelles CM2-6^{ème} autour de thème(s) ou projet(s) commun(s) pourront être envisagées.

○ **Relations entre les classes :**

[Question parents: Existe-t-il toujours actuellement des décloisonnements pour certaines classes \(comme l'apprentissage de certaines matières par un enseignant différent de celui de la classe\) ?](#)

Les enseignants doivent apporter tous les enseignements du programme aux élèves, parfois des échanges (non obligatoires) ont lieu.

Exemples : regroupement de tous les élèves de CE2, pour l'EPS, la géographie et l'anglais ; regroupement des élèves de CP sur le projet MT dents a été demandé, échanges de services entre les classes de CM1, CM1-CM2 et CM2 au cours de l'année en P2, P3, P4 (production d'écrits, histoire de l'écriture et cirque).

6 - Activités pédagogiques complémentaires (APC) et Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

- **APC** : les APC ont démarré en octobre, leur but pour l'instant est d'aider les élèves en difficultés sur des domaines précis. Ces temps peuvent également donner lieu à la mise en place de projets de classe particuliers. Les temps réservés à ces APC sont choisis librement par chaque enseignant.
- **RASED** : malgré les besoins de l'école, il n'y aura pas d'intervention de M. Dupuy, enseignant RASED de la circonscription de Tournus cette année (problème d'« enveloppe budgétaire » concernant les frais de déplacements de M. Dupuy et du manque de postes de RASED). Regrets des enseignants et des parents élus qui feront une demande en ce sens auprès de l'Inspecteur pour les enfants concernés.

7 - Informatique à l'école - site Internet de l'école

La directrice remercie la commune pour les travaux entrepris pendant ces vacances de Toussaint, où depuis une semaine, nous n'avons pas eu de coupure internet.

Au niveau de l'espace multimédia, l'équipe regrette la suppression du poste d'intervenant informatique, malgré la demande faite pour le renouvellement des 7 heures de Lucile Rousseau. [Pour répondre, à la question des parents concernant l'apprentissage de l'informatique](#) (qui est au programme scolaire), l'école avait fait remonter les difficultés de travailler sans intervenant et avec du matériel informatique « vieillissant ». Les conditions ne sont pas optimales à l'heure actuelle, pour la validation du B2i.

La mairie a mis en place un projet autour des tablettes. Les enseignants ont fait remonter leurs interrogations à ce sujet. Mme Hirtzmann précise le projet de la commune et la mise en place du wifi dans l'école. Une demande de l'école a été faite auprès de Mme Le Maire, sans réponse aujourd'hui, pour confirmer que la DSDEN (Inspection Académique) ne voyait aucune objection à la mise en place du wifi dans l'école (mail du 18/10/2014).

Mme Hirtzmann précise à la grande surprise du corps enseignants, que le projet initial était la mise en place d'une salle informatique. La directrice n'a pas été informée de ce projet, et lorsque la question a été posée à Mme Le Maire lors de la réunion du 14/10/2014, aucun autre projet que le « projet tablettes » n'était envisagé. Mme Hirtzmann indique que ce projet permettra à l'école et à la commune d'être « pilotes », et que cette dernière prendra à sa charge le projet dans sa totalité sans subvention du Grand Chalons. Il s'agit d'acheter une tablette pour deux élèves, et un ordinateur de travail fixe, neuf pour chaque enseignant.

Les parents souhaitent connaître l'avis des enseignants à ce sujet ?

L'école a exprimé ses souhaits concernant le domaine informatique, et ses interrogations auprès de la municipalité sur ce nouveau support. Les demandes préalables ont été :

- réseau informatique stable dans l'école
- intervenant informatique au sein de l'espace multimédia (Lucile Rousseau compétente pour les enseignants)
- renouvellement et maintenance des ordinateurs.

Suite à la proposition du projet « tablettes », voici les interrogations des enseignants :

- mise en place du wifi dans l'école ? (jusqu'alors refusé par l'ancienne municipalité et l'ancien directeur)
- nombre de tablettes (une pour chaque élève serait l'idéal (28) + une pour l'enseignant)
- taille de l'écran (10 pouces minimum), nécessité de claviers (perte d'écran lorsque le clavier numérique s'affiche)
- stockage des données ? liaison avec l'ordinateur de travail de l'enseignant ? liaison avec le photocopieur pour imprimer ?
- type de processeur ? nombre de connexions usb sur le support ?
- installations des documents de travail, applications, manuels numériques à acheter (les anciens documents numériques achetés par l'école ne pourront pas être réutilisés sur les tablettes)
- utilisation du traitement de texte ?
- validation du B2i durant cette année et à venir ?
- formation des enseignants sur ce nouveau support ?

Mme Hirtzmann précise que les 7 heures auparavant accordées à l'école, ne peuvent l'être aujourd'hui, Lucile Rousseau étant recrutée pour les NAP. Elle indique que M. Buiron ne souhaite pas la présence d'un intervenant informatique et que les enseignants ont pour l'instant, la possibilité d'utiliser les 7 postes présents dans l'espace multimédia en établissant un planning transmis à la municipalité au préalable.

Durant la réunion du 14/10/2014, Mme Le Maire précise que les tablettes seront utilisées par les enseignants de l'école élémentaire seulement, et que les ordinateurs présents dans l'école seront laissés aux enseignants (maintenance?).

L'école a proposé une ou deux classes « pilotes » avec des enseignants volontaires pour amorcer le projet et souhaiterait être informée de la décision de la commune suite aux appels d'offres concernant l'achat des nouveaux supports pour 2015.

L'école regrette la disparition de l'espace multimédia et a fait une demande de récupération de cette salle au bénéfice de l'école, demande actuellement refusée. Mme Hirtzmann précise que des projets sont en cours et à l'heure actuelle, la salle n'a pas pour projet de revenir à l'école.

Les parents se posent des questions sur l'utilisation de la tablette, et demande le coût de l'ancien intervenant informatique par rapport au prix des tablettes ? Mme Hirtzmann n'a pas les données pour répondre.

- Concernant le site internet : un blog a été créé, cependant la directrice ne connaît pas sa durée de vie, à priori les écoles n'ont plus le droit de créer, sans passer par un hébergement académique.

8 - Comptes de la coopérative scolaire : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Solde au 07/11/2014 :	Crédit Agricole.....	13405,57
	Caisse.....	36,65
	Total	13 442,22 euros

Au niveau des cotisations : à ce jour, 14 enfants n'ont pas rapporté de cotisation à la coopérative.

Remerciements envers l'association des p'tits givrotins qui permet chaque année de mener à bien les projets de l'école ainsi que la mairie pour la subvention « sorties scolaires ». Cette année, de nombreux projets à l'école, six classes partent en séjour court.

La coopérative de l'école aide au financement des projets et/ou activités pédagogiques des classes.

→ Enseignants : Pourrions-nous avoir plus de détails sur le projet de l'école de Varanges, ayant permis d'obtenir une subvention supplémentaire ?

Mme Hirtzmann précise que la classe de CM1-CM2 de Varanges a fait un voyage en Auvergne sur les volcans, subvention de 387 euros de la mairie, la participation des familles autour de 320 euros. Mme Lucas précise que la participation des familles de cette année pour le projet de sa classe, d'environ 5800 euros, a été de 60 euros.

La directrice avait appelé la mairie pour une aide auprès du CCAS de 3 fois 30 euros pour trois familles avec des revenus plus faibles. La mairie a refusé, précisant qu'aucune aide ne serait faite, une subvention pour les sorties scolaires d'environ 13,50 euros, ayant déjà été attribuée à l'école pour chaque enfant. Mme Hirtzmann, indique que l'aide du CCAS a été refusée pour une autre raison : l'école ne peut pas aider à la transmission du dossier en mairie afin que la demande des parents puisse rester confidentielle, ces derniers doivent se déplacer en mairie. Mme Amendola déplore les réponses différentes des services de mairie.

Mme Hirtzmann précise que l'école publique coûte plus cher à la mairie que l'école privée. L'école s'interroge sur cette remarque au vue de la différence de crédits de fonctionnement accordés aux deux écoles (compte rendu conseil municipal du 20/06/2014). Mme Hirtzmann indique que d'autres éléments que les crédits de fournitures scolaires sont à prendre en compte dans la somme accordée à l'école privée.

Annexe du compte rendu du conseil municipal du 20 juin 2014 précisant les sommes accordées aux écoles et les remarques de Mme Le Dain et Mme Le Maire.

5 - Délibération N° 37 - 2014

OBJET : FINANCES
DOTATIONS ET SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ECOLES PRIMAIRES - 2014

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il convient, comme chaque année, d'attribuer, par délibération, les dotations et subventions allouées aux établissements scolaires pour l'année 2014.

Les subventions qu'il est proposé d'attribuer n'ont pas été indexées.

Compte-tenu des effectifs arrêtés au 1^{er} janvier 2014, les montants 2014 sont les suivants :

↳ Ecole Élémentaire Lucie Aubrac – Effectifs au 01/01/2014 : 166

- * Subvention pour sorties scolaires : 2 292,00 €
- * Subvention pour la coopérative : 253,00 €
- * Dotation pour fournitures scolaires : 10 102,00 €

↳ Ecole Maternelle Léocadie Czyz - Effectifs au 01/01/2014 : 107

- * Subvention pour sorties scolaires : 1 478,00 €
- * Subvention pour la coopérative : 182,00 €
- * Dotation pour fournitures scolaires : 6 707,00 €

↳ Ecole Primaire Notre Dame de Varanges - Effectifs au 01/01/2014 : 91

- * Subvention pour sorties scolaires : 387,00 €
- * Subvention pour la coopérative : 163,00 €
- * Dotation de fonctionnement : 34 849,00 €

Le calcul et les montants des dotations et subventions proposés ont été présentés à la commission « Finances » le 12 juin dernier.

Mme METENIER-DUPONT procède à la lecture de la délibération.

Mme LE DAIN explique que la subvention pour sorties scolaires attribuée à l'école Notre Dame de Varanges n'est pas conforme aux règles légales et comptables appliquées depuis longtemps. La dotation de base tient déjà compte du montant des sorties scolaires attribuées aux écoles publiques. Cette logique revient à attribuer 2 fois une dotation pour sorties scolaires à cette école.

Mme METENIER-DUPONT répond que sur ce point, ils ont fait le choix d'évoluer. Il s'agit d'une subvention exceptionnelle pour une sortie intéressante dont vont profiter des enfants de Givry.

Par 22 voix "Pour", 4 voix "Contre", le Conseil Municipal décide:

- De fixer comme ci-dessus proposés les montants des dotations et subventions municipales attribuées aux écoles primaires de Givry pour l'année 2014,
- D'autoriser Mme le Maire à verser ces dotations et subventions.

→ [Remarque des parents : « Ventes de gâteaux »](#)

[Nous avons bien reçu l'information concernant la vente des gâteaux qui n'existera plus. Nous pouvons comprendre la décision bien que cette action n'est pas obligatoire pour les familles...mais nous trouvons alors contradictoire que certains enseignants demandent une participation financière, certes symbolique pour des sorties de classe...](#)

La vente de gâteaux par classe n'a pas été reconduite cette année, même si cela était convivial, car l'équipe a estimé qu'il était important de limiter les frais des familles cette année, suite à la réforme. Des parents élus remercient cette compréhension des enseignants.

Concernant la participation financière pour le projet « école et cinéma », des classes de CM1 et CM1-CM2, le coût de la sortie est estimé à environ 4,30 euros par enfant (à multiplier par 3, une sortie par trimestre) et la participation symbolique, non obligatoire, est d'1 euro par enfant.

L'école s'efforce de respecter l'idée d'une « école gratuite » et essaie de ne pas solliciter les familles davantage que la cotisation scolaire non obligatoire de début d'année. Cette cotisation, pourtant indispensable, est associée aux dons et subventions divers (P'tits Givrotins et mairie). Il est important de rappeler que les sorties organisées par les enseignants qui font la joie de tous, représentent du temps et de l'argent. Nous déplorons les diverses sollicitations financières auprès des familles, qu'elles soient concrètes ou « déguisées » (cf. ventes diverses par le biais de l'école) mais ceci est nécessaire à la validation des projets.

9 - Travaux à l'école et équipements :

Remerciements aux services municipaux qui interviennent régulièrement à l'école pour de petits travaux d'entretien et les nombreux aménagements de cet été liés aux changements de classes des enseignants.

Remerciements pour la peinture dans le local EPS. Concernant les autres travaux demandés en 2014, ils ont été refusés par la municipalité arrivante, ainsi une nouvelle demande sera transmise prochainement (avec devis) pour :

- des chaises cassées et non renouvelées ces dernières années.
- demande de sonnerie automatique (programmable facilement)
- 2 bancs dans la cour de l'école
- aménagements pour une salle de réunion au premier étage (salle 6). La directrice rappelle qu'un conseil d'école n'a pas lieu d'être à l'extérieur de l'école, alors que trois salles sont utilisables dans l'enceinte.
- rénovation du mobilier scolaire de la classe (salle 3) ...

10 - Les temps périscolaires

Devant le temps bien dépassé, accordé à ce premier conseil d'école, la directrice propose aux parents élus d'aborder un point : **choix des parents : le Prix des NAP**

Suite à la réunion avec la municipalité une réduction des tarifs a été accordée. Au vu du retour d'un questionnaire beaucoup de parents sont mécontents du prix encore trop élevé.

Nous réitérons donc notre demande de payer

- 9€ le cycle de 6 semaines (soit 0,50 cts/h) pour tous les Givrotins
- 4,5€ pour les autres enfants de la famille (soit 0,25 cts/h)
- 18€ pour les non Givrotins
- nous demandons que la garderie soit de 1€ pour les autres enfants de la famille et la gratuité pour les non imposables

Mme Hirtzmann indique que le changement de prix n'est pas à l'ordre du jour (décision prise au conseil municipal).

→ Avant de lever la séance, Mme Rémiré, n'ayant pas pu s'exprimer, faute de temps, se voit accorder un temps de parole par Mme La Directrice. Elle insiste sur l'importance d'un retour sur les enfants suite à la mise en place de ces nouveaux rythmes et est inquiète par rapport à la fatigue des enfants. Elle souhaite que cela soit abordé au comité de suivi.

Les autres points suivants, n'ont pas pu être traités, faute de temps. Mme Hirtzmann, précise que certains pourront être abordés lors du comité de suivi qui aura lieu le jeudi 27 novembre.

- **Etudes** : l'école n'a toujours pas de réponse officielle sur la mise en place ou non des études surveillées par les collègues volontaires ? Quelles sont les raisons de la non mise en place des études ? Questions parents : Les parents déplorent l'abandon de l'étude le soir pour les enfants de cycle 3 : qu'en est-il ? Comment se fait l'aide aux devoirs ? Comment sont répartis les enfants ?
- **Réforme** : questions des parents :
 - Comment se fait le transfert des enfants entre les instituteurs et les agents municipaux au moment des NAP ?
 - La sortie à 15h35 des enfants sera-t-elle davantage sécurisée à l'avenir ? (traversée de la route de Cluny et circulation sur la route Léocadie Czyz).
 - Des problèmes d'altercations répétées entre les enfants nous ont été signalés, quand est-il ? La surveillance reste-t-elle suffisante ?
 - Mercredi midi : Les parents constatent un problème avec le stationnement des nombreux parents qui viennent chercher leurs enfants suite à l'absence de bus : un bus serait-il possible ? Sinon, quelle autre solution ? Les enfants fréquentant la garderie le mercredi à midi pourraient-ils manger à la cantine pour éviter un horaire trop tardif de repas ?
- **Restauration scolaire** : questions des parents :
 - L'absence d'un cuisinier à la cantine est toujours regrettée par les parents. Une évolution est-elle envisageable ? L'ambiance actuelle à la cantine : le bruit, les punitions ? Une animation, compte tenu du nombre moindre d'enfants, serait-elle envisageable ?
 - Qu'en est-il de l'appel d'offre fait par la municipalité pour le choix du prestataire des repas ?

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>), via l'onglet « Conseils d'Ecole ». Il pourra être aussi consulté à l'école.

Secrétaire : Mme Bréchet

La Directrice, Mme AMENDOLA.